

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 850 orgues ont été construites par cette Maison, dont 63 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

## VOTRE FABRIQUE

*Désire-t-elle emprunter,  
Consolider sa dette,  
Faire des constructions  
ou des améliorations?*

Nous pouvons lui prêter tout l'argent nécessaire à ses constructions et réparations, au grand bénéfice de votre paroisse et à votre grand avantage.

**Hamel & MacKay, Notaires**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

Représentants de

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Ltée.

Montréal.

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MAC KAY, notaires,  
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont

a besoin la { fabrique de  
c. scolaire de .....

Signature.....

Adresse.....



# TAROL

**SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT**  
**Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe**  
**et toutes les MALADIES des VOIES**  
**RESPIRATOIRES**

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

**LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE**

**LE GOUDRON** aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE** adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

**Demandez toujours TAROL et exigez-le.**  
**Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.**

## Le Tonique des Poumons

### VIN MORIN

#### CRESO-PHATES

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

**DR. ED MORIN & CIE.,**  
**Limitée**

**QUEBEC, CANADA.**





**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

**AGENT ET COURTIER**

**D'ASSURANCES**

**FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

**IMPORTATEURS EN GROS**

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC  
CANADA.**

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

**88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.**

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.  
Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

**LEO GAUDRY,  
Gérant.**

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous vitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1540.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.40   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3466.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.35              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6816.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.65  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est, au contraire, très prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION  
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ: ÉDIFI CES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HONIMBAS LAPORTE, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Léon), administrateur  
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARSLY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCRÈDE  
BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., ex-ministre de  
l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie  
Beauchemin (Léon).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-  
dit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-  
juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRODÉAU, Ministre sans porte-  
feuille de la province de Québec, adminis-  
trateur de la "Montreal Light, Heat & Po-  
wer Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Comp-  
gnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LEON-T. DESRIVIERES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGLOIS - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

La nourriture gagnera la  
guerre ; ne la gaspillez pas.

Avec les restes on fait des plats agréa-  
bles et nourrissants en y ajoutant une  
petite quantité de

# Bovril

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 13-442

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 145. — Quarante-Heures, 145.*

**Partie officielle :** Décès, 146. — Nominations ecclésiastiques, 146.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Redoublons de ferveur et d'humilité, 146. — QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE : Nouveau code de Droit canonique et Théologie morale, 149. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 152. — L'abbé Conrad Raymond, 155 ; L'abbé Charles-Edmond Dallaire, 156 ; L'abbé Joseph Lavoie, 157. — LES LIVRES, 160.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 novembre. — XXV ap. Pent., 3 nov. et 5e ap. l'Epiph. Du dim.  
 Lundi, 11. — S. MARTIN de Tours, évêque et conf.  
 Mardi, 12. — S. MARTIN I, pape et martyr.  
 Mercredi, 13. — S. DIDACE, confesseur.  
 Jeudi, 14. — S. JOSAPHAT, év. et mart.  
 Vendredi, 15. — STE GERTRUDE, vierge.  
 Samedi, 16. — De la Ste Vierge.  
 Dimanche, 17. — XXVI ap. Pent., 4 nov. et 6e ap. l'Epiph. Du dim.

---

### QUARANTE-HEURES

11 novembre, Portneuf.—13, Ste-Catherine.—15, Cap-Rouge.—17, St-Alphonse de Thetford.



---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### DÉCÈS

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

Monseigneur Stagni, délégué apostolique au Canada de 1911 à 1918, décédé à Rome, en septembre dernier, des suites d'une opération qu'il dût subir dès son arrivée dans la Ville Éternelle.

M. l'abbé H.-Paul Lapierre, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville, décédé le 31 octobre 1918. Il était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Petit Séminaire.

M. l'abbé Charles Leclerc, curé de Saint-Édouard de Lotbinière, décédé subitement dans sa paroisse, le 1er novembre 1918. Il était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la société d'une messe (*section diocésaine*).

M. l'abbé Alfred Carrier, aumônier de l'Hôpital Saint-Michel Archange, département des hommes, décédé le 2 novembre 1918. Il était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Petit Séminaire et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé GAUDIOSE LEMIEUX, curé de St-Honoré de Shenly, a été nommé curé de Saint-Romuald ;

M. l'abbé J.-G.-O. FLEURY, régent à l'École Normale, a été nommé curé de Sainte-Marguerite ;

M. l'abbé AURÉLIUS MICHAUD, curé de Valcartier, a été nommé curé de Saint-Edouard de Lotbinière ;

M. l'abbé EMILIUS MICHAUD a été nommé assistant à Saint-Edouard ;

M. l'abbé J.-D. ROULEAU, assistant à Saint-Alban, a été nommé curé de Valcartier.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### REDOUBLONS DE FERVEUR ET D'HUMILITÉ

Nous sommes entrés, cette année, dans le mois des Morts à la suite d'un cortège de deuils qui semblait ne pas devoir finir.

Quelle lugubre moisson, mon Dieu, dans nos familles et dans notre clergé ! Et combien qui s'apprêtaient, hier encore, à aller porter sur la tombe de leurs chers défunts l'hommage de leur pieux souvenir et de leurs prières sont, aujourd'hui, couchés dans cette même tombe, où ils attendent, à leur tour, les pèlerins de la charité et leurs précieuses offrandes.

La dépouille mortelle de nos chers morts est au cimetière ; mais où est leur âme ? A-t-elle trouvé grâce devant le Souverain Juge ? Est-elle détenue dans les flammes du Purgatoire, où saint Thomas d'Aquin dit que la moindre des peines est encore plus grande que la plus grande souffrance de ce monde, *minima pœna purgatorii major est maxima pœna hujus mundi* ?

Notre peuple a été rudement éprouvé, et nous avons vraiment senti la main de Dieu sur nous. Il y eut même un moment où la consternation régna dans certaines familles : les morts y gisaient à côté des mourants, et de touchants appels au secours témoignant de l'angoisse qui étreignait les cœurs.

Mais, si douloureuse qu'ait été l'épreuve, prenons garde de laisser nos larmes étouffer nos prières. Le grand devoir de la charité s'impose à nous, aujourd'hui, plus fortement que jamais. Ne soyons pas sourds aux gémissements des âmes que l'Église nous fait entendre, dans son Office des Morts : " Hélas ! combien mon exil a été prolongé ! . . . Quand donc viendrai-je et apparaîtrai-je devant la face de Dieu ? "

Saint Thomas nous dit, dans sa *Somme théologique* (*Suppl.* LXXI, 9), que " Les suffrages des vivants sont utiles aux défunts en autant que ces derniers sont unis aux vivants dans la charité, et que l'intention des vivants se porte sur les morts ; et c'est pourquoi les œuvres qui sont de nature à être du plus grand secours aux défunts sont celles qui servent principalement à la communication de la charité, ou à la direction de l'intention vers une autre personne ". Or, continue le grand docteur, l'Eucharistie appartient principalement à l'ordre de la charité, puisqu'elle est le sacrement de l'unité et que, contenant Jésus-Christ lui-même, dans lequel l'Église toute entière s'unit et se consolide, elle est comme la source et le lien de la charité. Le " sacrifice de l'Église " est donc le plus grand et le plus efficace suffrage des vivants pour les défunts. Et, dans l'ordre des œuvres de charité

qui peuvent être utiles aux défunts, saint Thomas place aussi l'aumône. Puis, il nous montre la prière comme la plus directe intention des vivants portée sur les morts, tout en nous déclarant qu'on peut regarder aussi comme pouvant soulager les âmes du purgatoire " toutes les autres bonnes œuvres faites par charité pour les défunts. "

Il ressort donc de cette doctrine du maître que le plus grand acte de charité que les vivants puissent accomplir à l'égard des morts, c'est de faire célébrer à leur intention le saint sacrifice de la Messe et d'y assister avec la plus grande dévotion possible.

Aussi, il faut prier Dieu que notre peuple puisse se réunir bientôt au pied des autels, au grand jour de la sanctification et de la prière dominicales. Tout en comprenant les exigences de la sécurité publique et la maternelle condescendance de l'Église, en ces jours de fléau, les fidèles n'ont pu s'empêcher de sentir, au plus profond de leur âme, la nostalgie de l'autel ; peut-être même un certain nombre d'entre eux n'ont-ils jamais mieux compris la grande sagesse du précepte dominical, ou peut-être encore ont-ils entrevu durant ces dimanches qui leur parurent interminablement tristes, ce que serait l'humanité sans le sacrifice de la Messe.

Dans tous les cas, il nous faut, maintenant, redoubler de ferveur ; il faut que nos églises, une fois rouvertes, ne soient plus jamais vides, si c'est possible, et que, de l'angélus du matin à l'angélus du soir, du moins dans les centres peuplés, les adorateurs ne manquent pas à Jésus-Hostie ; il faut que la sainte Messe soit plus pieusement suivie ; il faut que le respect au temple de Dieu soit encore plus grand : *haec est domus Dei et porta caeli* ; il faut que la Table Sainte soit plus assidûment et plus religieusement fréquentée ; il faut que la parole du prêtre soit mieux écoutée.

Enfin, si ce sont nos péchés qui nous ont éloignés de l'église, il est nécessaire qu'avec une piété plus profonde et plus intense, nous ayons une conduite plus chrétienne ; il faut que nos actes ne viennent pas démentir nos prières. Après tant de deuils et tant de souffrances, nos yeux seront-ils encore affligés du scandale des modes indécentes, portées parfois jusqu'au pied des autels, et du spectacle des foules s'engouffrant dans les théâtres cinémat-

graphiques, dont les affiches annoncent assez clairement les scènes immorales ? Verrons-nous renaître, dans certaines âmes où ils ont déjà fait trop de mal, les calculs de l'égoïsme et les audaces de l'insubordination ?

Nous rentrerons bientôt dans nos églises paroissiales pour les solennels offices du dimanche, avec la joie de l'enfant qui rentre à la maison paternelle: *laetatus sum in his quae dicta sunt mihi: in domum Domini ibimus*, je me suis réjoui de ces paroles qui m'ont été dites : nous irons dans la maison du Seigneur, et avec les sentiments d'humilité si admirablement exprimés par la Sainte Écriture, au Livre de Judith (VIII, 14) : *Quia patiens Dominus est in hoc ipso paeniteamus, et indulgentiam ejus fusis lacrymis postulemus*, puisque le Seigneur est patient, par cela même faisons pénitence, et réclamons son indulgence en répandant des larmes. Et nos prières faites dans cet esprit de foi, d'humilité et de pénitence nous obtiendront de Dieu les grâces dont nous avons tous un si grand besoin, en ces jours de deuil et de souffrance. " Comme l'aimant attire le fer, dit saint Bernard, l'humilité attire la grâce."

A. H.

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE ET THÉOLOGIE MORALE

#### Article XI

#### *Traité du Sacrement de l'Ordre. (Suite)*

5) Si l'ordinand est un religieux, des lettres testimoniales de son supérieur majeur.

Mais s'il s'agit de l'ordination des religieux exempts, le supérieur majeur doit attester dans les lettres dimissoriales par lui données que l'ordinand a fait la profession religieuse solennelle ou perpétuelle, qu'il appartient à telle maison religieuse, qu'il a fait les études requises, et qu'il remplit toutes les conditions exigées par le droit. A part ces lettres dimissoriales, l'évêque n'a pas besoin d'autres lettres testimoniales. (Canon 995.)

c) Tout ordinand séculier ou religieux doit subir un examen préalable et minutieux sur l'ordre à recevoir, et les candidats aux ordres sacrés doivent être aussi examinés sur quelques traités de



théologie selon le mode qu'il appartient à l'évêque de fixer. (Canon 996.)

C'est à l'Ordinaire qui confère les Ordres *jure proprio* ou qui donne les lettres dimissoriales, qu'il appartient de faire subir cet examen et aux séculiers et aux religieux. Cependant, pour une cause juste, cet examen peut être confié à l'évêque qui doit conférer les Ordres, s'il consent à le faire subir. — Toutefois, l'évêque, qui ordonne un sujet étranger avec les lettres dimissoriales réquises où il est affirmé que le candidat a subi d'une manière satisfaisante l'examen prescrit, peut se contenter de ce certificat, mais il n'est pas tenu d'accepter cette attestation ; et si, en conscience, il croit que le candidat n'est pas idoine, il ne doit pas l'ordonner. (Canon 997.)

d) Le nom de chacun de ceux qui doivent être promus aux ordres sacrés, doit être publié dans l'église de sa paroisse, et cette publication doit être faite pour chacun des ordres sacrés. Cependant les religieux qui ont fait les vœux perpétuels solennels ou simples sont exemptés de cette publication.

Cette publication doit être faite à l'église un dimanche ou un jour de fête de précepte pendant la messe, ou un autre jour et à une autre heure où l'assistance des fidèles est plus nombreuse.

Cependant, l'Ordinaire peut ou bien dispenser de cette publication s'il le juge expédient, ou bien ordonner qu'elle soit faite aussi dans d'autres églises, ou bien la remplacer par l'affichage, qui doit être placé à l'entrée de l'église et y demeurer pendant quelques jours, parmi lesquels doit se trouver un dimanche ou un jour de fête d'obligation.

Enfin, si le candidat n'est pas ordonné dans les six mois qui suivent la publication, celle-ci doit être faite de nouveau, à moins que l'Ordinaire n'en juge autrement. (Canon 998.)

e) Tous les ordinands doivent se préparer à la réception des Ordres par les exercices de la retraite. À ceux qui doivent recevoir la tonsure et les ordres mineurs, le Code prescrit une retraite de trois jours ; à ceux qui doivent recevoir un des ordres sacrés, le Code prescrit une retraite de six jours. Si cependant quelqu'un doit recevoir plusieurs ordres majeurs dans l'espace de six mois, l'Ordinaire peut réduire à trois jours la retraite préparatoire au diaconat.

Enfin, si, la retraite finie, l'ordination est différée de plus de six mois, la retraite doit être faite de nouveau ; si l'ordination est différée de moins de six mois, c'est à l'Ordinaire de juger si la retraite doit être recommencée ou non. (Canon 1001.)

*Rites et cérémonies de l'ordination.*—a) Il faut suivre en tout sans omission et sans interversion le Pontifical et les autres livres liturgiques approuvés par l'Église. (Canon 1002.)



b) La messe de l'ordination et de la consécration épiscopale doit être célébrée par le ministre qui ordonne ou consacre. (Canon 1003.)

c) Tous ceux qui reçoivent les ordres majeurs sont tenus de recevoir la sainte communion durant la messe de l'ordination. (Canon 1005.)

*Temps de l'ordination.* — 1° La consécration épiscopale doit être donnée durant la messe le dimanche ou le jour de la fête d'un apôtre.

2° Les ordres majeurs doivent être conférés durant la messe le samedi des Quatre-Temps, le samedi avant le dimanche de la Passion, et le Samedi-Saint. — Cependant pour une raison grave, l'évêque peut donner les ordres majeurs le dimanche ou un jour de fête d'obligation. Ainsi le Code accorde de droit commun à tous les évêques ce qui autrefois leur était concédé par indult.

3° La tonsure peut être donnée n'importe quel jour et à n'importe quelle heure ; les ordres mineurs, le dimanche et les fêtes doubles, et le matin seulement.

4° Toute coutume contraire à ces prescriptions est reprobée. (Canon 1006.)

*Lieu de l'ordination.* — Les ordinations générales doivent être faites publiquement dans l'église cathédrale, en présence des chanoines convoqués à cette fin.

Cependant il n'est pas défendu, quand il y a une cause juste, de célébrer les ordinations particulières dans d'autres églises que la cathédrale, et de même dans la chapelle de la demeure épiscopale, celle du séminaire, ou d'une maison religieuse.

De plus, la tonsure et les ordres mineurs peuvent être donnés même dans les oratoires privés. (Canon 1009.)

Toutefois, sauf le privilège des cardinaux qui ont le droit de faire usage des insignes pontificaux dans toutes les églises hors de Rome (canon 239, n. 15), un évêque ne peut conférer les ordres, en dehors de son diocèse, sans la permission de l'Ordinaire du lieu, si la cérémonie demande l'usage des insignes pontificaux. (Canon 1008.)

*Enregistrement et certificat de l'ordination.* — a) Après l'ordination, les noms des nouveaux ordonnés, celui du ministre, le lieu et la date doivent être inscrits dans un registre spécial, qui doit être gardé soigneusement dans les archives avec les documents qui se rapportent aux ordinations.

b) En outre, un certificat authentique doit être délivré à chaque ordinand ; et l'ordinand, qui a été ordonné par un évêque étranger avec des lettres dimissoriales, doit présenter ce certificat à son Ordinaire afin qu'il soit inscrit dans un livre spécial gardé dans les archives. (Canon 1010.)

c) L'avis de l'ordination au sous-diaconat doit être donné au curé du baptême pour que mention en soit faite dans le registre des baptêmes. Cet avis doit être fait par l'Ordinaire, si l'ordonné est un séculier, ou par le Supérieur majeur, si l'ordonné est un religieux qui a reçu les ordres avec des lettres dimissoriales données par ce supérieur. (Canon 1011.)

C.-N. GARIÉPY, ptre.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Funérailles de l'abbé Lavoie.** — Les funérailles du dévoué curé de Ste-Marguerite ont eu lieu samedi, le 26 octobre, dans son église paroissiale.

Son Éminence le cardinal Bégin s'était rendu à Ste-Marguerite et voulut bien faire l'éloge funèbre de ce prêtre qu'il estimait, et donner l'absoute.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. O'Farrell, ancien curé de Frampton, assisté de MM. les abbés Alphonse Têtu, aumônier de l'Académie Commerciale de Québec, et J.-A. Provencher, curé des Saints-Anges, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, on remarquait MM. les abbés J. Feuiltault, curé de Ste-Marie ; L.-N. Fiset, curé de Ste-Hénédine ; P. Théberge, aumônier des Sœurs de l'Enfant-Jésus ; le R. P. Marsan, des PP. BB. ; E. Giroux, curé de Frampton ; Placide et Adélar Gagnon, enfants de Ste-Marguerite ; E.-E. Martel, sous-secrétaire de l'archevêché qui agissait comme maître des cérémonies.

La veille, la dépouille mortelle du regretté curé avait été transportée à l'église paroissiale, accompagnée de quelques confrères qui y récitèrent l'office des morts.

Les restes mortels du regretté M. Lavoie ont été inhumés dans le cimetière paroissial.

**Funérailles de l'abbé Dallaire.** — Samedi, le 26 octobre, ont eu lieu à Ste-Claire les funérailles de l'abbé C.-Edmond Dallaire, professeur au Collège de Lévis. Jeudi après-midi, il y avait eu, avant le départ de la dépouille mortelle du défunt pour sa paroisse natale, un libéra solennel chanté dans la chapelle du Collège. M. l'abbé Calixte Ferland le présidait. Le Supérieur, tous les prêtres et ecclésiastiques du collège étaient présents.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé H. Fréchette, curé de la paroisse. M. l'abbé Elias Roy, directeur des ecclésiastiques au Collège de Lévis, chanta le service, assisté de MM. les abbés

Joseph Roy, préfet des études au Collège de Lévis, et Hilaire Chouinard, curé de St-Octave de Dosquet, comme diacre et sous-diacre.

S. G. Mgr P.-E. Roy, auxiliaire de Québec, assistait au trône, accompagné de MM. les abbés C. Lemieux, supérieur du Collège de Lévis, et A. Langlois, curé du Sacré-Cœur de Jésus de Québec.

Se tenaient près du corps : MM. les abbés Marie-Louis Belleau, Janv. Lachance, Jos. Lachance, Jos. Poiré, Léopold Roberge, professeurs au Collège de Lévis, et J. Beaumont, vicaire à St-Anselme.

Étaient présents au chœur MM. les abbés H. Fréchette, curé de Ste-Claire, U. Brunet, curé de St-Lazare, Eug. Carrier, procureur du Collège de Lévis, Edm. Caron, Jos Roberge, professeurs au Collège de Lévis, M. O'Farrel, vicaire à Frampton, Eug. Michaud, Ad. Laberge, Geo. Blais, professeurs au Collège de Lévis, L.-P. Sylvain, vicaire à St-Isidore, E. Lemieux, vicaire à Ste-Claire, A. Gauthier, du Séminaire de Québec, Ch.-Eug. Blais, Ed. Turgeon, Alph.-Michel Bernier, Raoul Tardif, Thurbie Grégoire, diacres et professeurs au Collège de Lévis, H. Chabot, J. Bissonnet et Alb. Bourget, ecclésiastiques du Collège de Lévis.

Pendant le service, des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Calixte Ferland, du Collège de Lévis, et Ovida Guay, vicaire à Ste-Foy, Émile Laplante et Léon Lessard, du Collège de Lévis. Ces trois derniers sont les confrères de classe du défunt.

Les restes du défunt ont été inhumés dans le cimetière de la paroisse.

**Feu l'abbé Paul Lapierre.** — La liste des victimes de la grippe s'allonge toujours. Jeudi, le 31 octobre, décédait, à l'âge de 28 ans, M. l'abbé H.-Paul Lapierre, vicaire à Saint Patrice de Fraserville.

L'abbé Paul Lapierre est né à Québec le 28 juin 1890. Il est le fils de M. P.-A. Lapierre de Québec. Après avoir fait son cours classique au Petit Séminaire et sa théologie au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 2 mai 1915. M. l'abbé Lapierre fut deux ans vicaire à St-Romuald et il était à Fraserville depuis un an.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, le 4 novembre, à l'église de Notre-Dame du Chemin.

**Feu l'abbé C.-A. Leclerc.** — Le jour de la Toussaint, vers onze heures de l'avant-midi, est décédé subitement, en son presbytère, M. l'abbé Charles-Antoine Leclerc dit Francœur, curé de St-Edouard de Lotbinière.

M. l'abbé Leclerc est né à Kamouraska, le 17 décembre 1856, de J.-B. Leclerc et Henriette LeBel.

Il fit son cours classique à Ste-Anne de la Pocatière et fut ordonné prêtre à Québec le 5 mars 1882. Il fut vicaire à Lotbinière en 1882, à Fraserville, de 1882-1884 ; à Sainte-Claire, de 1884-1885 ; à St-François de la Rivière-du-Sud, de 1885 à 1886 ; à Fraserville, de 1886 à 1890 ; curé de Saint-Aubert, de 1890-1897 ; de l'Île-aux-Grues, de 1897 à 1899 ; de St-Elzéar de Beauce, de 1899 à 1905, aumônier du Couvent de Saint-Joseph de Lévis, de 1905-1906 et curé de St-Édouard de Lotbinière depuis 1906.

Un premier service a été chanté pour le défunt lundi matin, à St-Édouard de Lotbinière, puis la dépouille mortelle a été transportée à Kamouraska où elle a été inhumée, mardi, après un second service chanté dans l'église de cette paroisse.

**Feu l'abbé A. Carrier.**—L'épidémie de grippe vient de faire une dixième victime dans le clergé de notre diocèse. Samedi, le 2 novembre, décédait M. l'abbé Alfred-W. Carrier, aumônier des hommes de l'Hôpital St-Michel Archange.

M. l'abbé Carrier est né à St-Maxime de Scott, Beauce, le 29 août 1878, de Joseph Carrier, cultivateur, et de Céline Labrecque.

Il fit ses études à Québec, et fut ordonné à St-Joseph de Beauce par S. É. le Cardinal Bégin, le 1er avril 1906.

Il fut d'abord professeur au Séminaire de Québec, puis vicaire à Jacques-Cartier, Chapelain du cimetière St-Charles. Il était aumônier de l'Hôpital St-Michel Archange depuis environ un an.

Les funérailles de feu l'abbé Carrier ont eu lieu mardi matin, le 5 novembre, à St-Maxime de Scott.

**Églises fermées.**—Vu l'épidémie de grippe qui sévit encore, Son Éminence le Cardinal, à la demande du Conseil central d'Hygiène, a dispensé les fidèles d'entendre la messe le jour de la Toussaint et le dimanche, 3 novembre, et il a demandé que les églises soient fermées jusqu'à midi aux trois jours indiqués par l'avis du Conseil central d'Hygiène, à savoir, le jour de la Toussaint, le jour des Morts et le dimanche suivant.

**Aux prières.**—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Vve Jos. Turgeon, née Ombéline Bélanger, décédée à Saint-Anselme, le 31 octobre, à l'âge de 64 ans. Elle était la mère de M. l'abbé Louis Turgeon, du personnel de l'*Action Catholique* et un des rédacteurs de notre revue.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant " la Semaine Religieuse, " lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**



**L'ABBÉ CONRAD RAYMOND**

Ce fut le premier de nos jeunes prêtres que le terrible fléau vint ravir à l'affection des siens, à l'estime de tous ceux qui le conurent, à l'attachement pieux et confiant d'une paroisse qu'éclairait sa foi, qu'édifiait son zèle et que charmait sa bonté.

Il est mort à 28 ans, après cinq années de prêtrise. Le bon Dieu le fit naître et grandir dans l'un de ces admirables foyers chrétiens, où toutes les traditions baignent dans les lumières de la foi, où Jésus-Christ règne en maître, où l'Église est aimée et respectée, où la formation religieuse des âmes est regardée comme le fondement de toute éducation.

Le fruit d'une telle éducation, et la récompense d'une telle famille, c'est, très souvent, la vocation sacerdotale ou religieuse des enfants.

Le jeune Conrad fut l'heureux élu de ce foyer béni. D'un pas tranquille et sûr, d'une âme toujours sereine, il franchit les étapes de l'école paroissiale, du Collège de Sainte-Anne et du Grand Séminaire. Le 17 mai 1913, il était fait prêtre, et, en montant à l'autel qui avait tant réjoui sa jeunesse, il atteignait un but où s'étaient depuis longtemps orientés son esprit et son cœur, et où l'avait très doucement porté le flot continu des grâces divines utilisées par la volonté humaine.

De cet autel où Jésus-Christ l'avait si intimement associé au mystère de son amour, le jeune prêtre ne descendit plus que pour porter au monde les enseignements et les bienfaits de cet amour. Vicaire à Portneuf d'abord, puis à Pléssisville, il n'eut d'autre souci que celui d'être prêtre, et de faire produire à son sacerdoce tous ses fruits de sanctification personnelle et d'apostolat rédempteur. Cela résume les cinq années de son ministère ; et je ne crois pas qu'il soit possible de les louer plus exactement et plus simplement.

Peu importe, après cela, que son sacerdoce n'ait eu que le temps d'entrouvrir sa fleur, ici-bas, et n'ait pu répandre son parfum que pendant quelques jours. La mort a pu terrasser l'homme qui était mortel ; elle n'a pas atteint le prêtre, qui est éternel. Victime de son dévouement, il est mort au service des âmes, dans l'acte même de la charité qui se donne jusqu'au sacrifice de la vie. Cet acte, il l'accomplit très simplement, avec l'oubli de soi et la bonté souriante qui caractérisaient ses façons de parler et d'agir. Mais, si la charité a brisé son corps fragile, elle a, du même coup, donné à son âme immortelle le suprême élan qui l'a jetée dans le sein de Dieu. C'est là que se perpétuera son sacerdoce, uni pour toujours à celui du Christ. C'est de là que sa charité continuera d'être bienfaisante à ceux qui l'ont aimé, qui le pleurent, mais qui ne l'ont pas perdu.



**L'ABBÉ CHARLES-EDMOND DALLAIRE**

Dans le jardin de son Église, le bon Dieu vient cueillir les plantes les plus variées pour en orner les parterres de la Jérusalem céleste. Hier, c'était l'arbre robuste qui inclinait vers la terre ses rameaux chargés de fruits ; aujourd'hui, c'est l'arbuste délicat et frêle, joyeux de vivre et plein de promesses pour l'avenir. Hier, c'était le prêtre aux longues années de service, épuisé par un travail ardu et de continuels soucis ; aujourd'hui, c'est un prêtre dont les mains sont encore humides de l'huile sainte et qui commençait sa carrière avec toute l'ardeur de ses vingt-cinq ans. Après avoir perdu d'une manière soudaine son dévoué procureur, le Collège de Lévis se voit enlever l'abbé Dallaire, victime de la terrible épidémie de grippe.

Né à Ste-Claire de Dorchester, le 15 août 1893, M. l'abbé Charles-Edmond Dallaire appartenait à une brave famille de cultivateurs dont la principale richesse est une couronne de nombreux enfants. Il était l'aîné des garçons et l'espoir de ses bons parents. En 1906, M. Dallaire entrait au Collège de Lévis pour y commencer son cours qui devait durer jusqu'en 1914. Travail constant, conduite exemplaire, piété solide : tels sont les trois mots qui résumant ces huit années et dispensent de tout autre éloge. Son cours classique terminé, M. Dallaire, désireux de se donner au bon Dieu, hésita un instant entre l'état religieux et l'état ecclésiastique. Mais finalement l'attira pour le Grand Séminaire l'emporta. Ceux qui l'avaient connu parfait écolier ne furent pas surpris de le voir séminariste fervent. C'est dans le travail, les pieuses méditations et la prière que se passèrent ces quatre années de solitude. Sans avoir un talent transcendant, M. Dallaire savait mettre à profit les belles qualités que la Providence lui avait départies et féconder par la réflexion et par un travail tout personnel les leçons de ses maîtres. C'est ce qui explique ses constants succès et les lauriers que nous le voyons cueillir avec tant de distinction : licence en philosophie en 1915 ; licence en théologie en 1917, doctorat en théologie en 1918.

Le 25 mai dernier, Mgr Roy l'élevait à la prêtrise dans la cathédrale de Québec. Il y a un mois à peine, son Alma Mater l'admettait à faire partie du personnel enseignant et fondait sur lui les plus belles espérances. C'est que M. Dallaire était réellement un homme de communauté, plein de déférence pour ses supérieurs, aimable et affable avec ses confrères, dévoué pour ses élèves. Tous se réjouissaient de cette précieuse acquisition et entrevoyaient une carrière fructueuse pour le bien des âmes et la gloire de l'Alma Mater. Le bon Dieu, dans ses jugements impénétrables, en a disposé autrement.

Dès que la grippe eût fait son apparition au Collège, un des premiers atteints fut le frère même de l'abbé Dallaire. Celui-ci, n'écoulant que la dictée de son cœur compatissant, poussa le dévouement jusqu'à prendre chez lui ce frère malade, sans penser aux redoutables conséquences de son acte. C'est ainsi que, victime de son affection fraternelle, il a contracté la maladie qui l'a conduit au tombeau.

A d'autres, Dieu demande ces mille sacrifices, petits ou grands, qui chaque jour, font mourir le vieil homme et disposent au terrible passage ; à l'abbé Dallaire, Il a demandé d'un seul coup le sacrifice suprême qui renferme tous les autres, immole l'être tout entier et couronne une carrière. Ce sacrifice, l'abbé Dallaire l'a fait avec la générosité et la ferveur d'une âme éclairée sur la vanité des choses d'ici-bas et la grandeur des biens futurs ; ses parents l'ont accepté avec un cœur tout saignant de la cruelle blessure, mais résigné aux adorables volontés du bon Maître ; le Collège de Lévis l'a offert à Dieu avec la conscience de la grandeur d'une telle perte et pour obtenir de la divine Providence la fin de ses douloureuses épreuves.

ÉLIAS ROY, ptre.

---

### L'ABBÉ JOSEPH LAVOIE

La mort fauche encore dans les rangs du clergé de Québec. Les tombes se heurtent, emportant des vies sacerdotales à peine écloses et qui pourtant nous donnaient les plus belles espérances. Mais le mal terrible ne se contente pas d'arracher les arbres en fleurs, il couche sur le sol ceux-là même qui semblaient devoir le mieux résister.

C'est ainsi que la journée du 24 octobre, dont l'aube nous apportait l'émouvante nouvelle que le jeune abbé Dallaire avait succombé, ne devait pas attendre son soir pour s'endeuiller de nouveau. Et cette fois, c'était l'âge mûr qui payait son tribut. Cinquante-six ans d'âge, trente-deux ans de prêtrise, voilà les limites dans laquelle s'est mue cette vie qui vient de s'éteindre.

L'abbé Joseph Lavoie naquit à L'Islet le 8 janvier 1862. Son père, le docteur Napoléon Lavoie ne manqua pas de célébrité, comme médecin, dans sa région. Sa mère, née Casgrain, femme d'une piété vraiment remarquable, sut mettre dans le cœur de ses enfants une piété solide et profonde, et le bon Dieu bénit sa vie de prière et de saints exemples, en appelant au sacerdoce le deuxième et le quatrième de ses fils.<sup>1</sup>

---

1. L'abbé Georges, mort au couvent de Saint-Ferdinand en 1897, après cinq années de prêtrise.

C'est au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière que Joseph Lavoie fit ses études classiques; et ceux qui ont connu l'incorrigible espiègle qu'il fut dans ses premières années, l'élève mutin et quasi indomptable qu'il continua d'être jusqu'en philosophie, ne furent pas peu surpris de la transformation qui s'opéra chez lui aux dernières années de son cours. Les bonnes prières de sa pieuse mère, les soins attentifs et constants de ses directeurs, qui n'avaient jamais cessé d'espérer dans les qualités solides de travail et de piété du jeune homme, triomphèrent de son tempérament dissipé, de cette nature trop ardente et impulsive; et un jour on apprit que le jeune Lavoie disait adieu au monde, qui lui avait paru si beau, si séduisant à certaines heures, et il le quitta pour ne plus jamais regarder en arrière, sûr qu'il était d'avoir trouvé la vérité et le bonheur. Personne ne parut plus heureux que lui sous les livrées de Jésus-Christ, et toute son ardeur, il l'emploiera désormais à acquérir la science et la vertu.

Comme la plupart d'entre nous, il fit ses études théologiques à Sainte-Anne, en même temps qu'il accomplissait la tâche rude pour tous — mais particulièrement pour lui — du professorat. Intelligent, il l'était; des connaissances, il en avait, et ceux qui ne l'ont connu que dans l'exercice du rôle — qu'il voulait très modeste — de curé, apprendront peut-être avec surprise que Joseph Lavoie écolier ne céda jamais la première place de sa classe à qui que ce soit.

Mais la science n'en impose pas toujours aux petits écoliers, et personne plus que le jeune abbé Lavoie n'eut à éprouver que cet âge est sans pitié; et pourtant, parmi ses élèves d'autrefois, quels sont ceux qui ont conservé le souvenir le moins amer des taloches qu'il dût leur administrer? Quels sont ceux qui n'ont pas senti leur cœur profondément ému, en apprenant que leur maître d'autrefois était disparu? La bonté, voyez-vous, garde ses droits, et les apparences que le jeune professeur se donnait trop sévères et même tragiques en franchissant le seuil de sa classe, ne parvinrent jamais à voiler la bonté de son cœur extrêmement sensible et affectueux; et ce contraste du réel avec l'apparent, que ses jeunes disciples d'alors s'expliquaient mal, jetait souvent la classe dans un désarroi dont maître et élèves souffraient. La vertu de celui-là, me serait-il permis de le dire, y gagna plus que la formation de ceux-ci; et le jeune séminariste reçut l'onction du sacerdoce le 13 juin 1886.

Trois postes seulement occupèrent cette carrière sacerdotale de trente-deux années. Vicaire de M. le curé Adolphe Godbout, à Saint-Romuald, de 1886 à 1889, il devenait son assistant à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, en 1890, pour y demeurer jusqu'en 1901. C'est alors qu'il fut nommé curé de

Sainte-Marguerite, paroisse qu'il a desservie pendant dix-sept ans.

Charité, piété, dévouement, voilà les trois mots qui me semblent résumer la vie laborieuse et cachée de cet excellent prêtre.

Envers ses confrères il exerça toujours la plus admirable et la plus délicate charité. Ignorant, par principe, des nouvelles à sensation et qui pouvaient tant soit peu entamer la réputation du prochain, il ne voulait voir que du bien dans ses frères en Jésus-Christ. Et cette charité, elle allait jusqu'au respect le plus profond, jusqu'à la piété la plus filiale envers ses supérieurs à qui il eût été désolé de causer le moindre chagrin.

Auprès des orphelins et des bonnes Sœurs Auxiliaires de la Charité, dont il fut si longtemps le père et l'ami dévoué, comme auprès de ses chers paroissiens, il ne voulut être, et il ne fut que le représentant de Jésus-Christ. Peu lui importaient les intérêts matériels et les choses qui passent. Il avait sans cesse devant les yeux et dans le cœur la pensée réconfortante que " le prêtre est un autre Christ " ; et tout le bien que Jésus veut aux âmes, il le voulait lui-même. C'est pour cela qu'il aimait tant à consulter le divin Maître au tabernacle et qu'il y passait volontiers ses moments libres. Aussi, il ne fallait pas converser longtemps avec lui, avant qu'une pensée surnaturelle ne vint relever le niveau d'un entretien qu'il ne voulait jamais terre-à-terre.

Et rien d'étonnant que son dévouement fût sans mesure. La piété vraie se refuse à rester inactive : l'égoïsme lui fait peur, et quand l'abbé Lavoie descendait de l'autel ou qu'il sortait de son audience avec le divin Maître, c'était pour aller porter à ses ouailles le feu dont il était embrasé. Et ce dévouement, il fut sans limites et sans interruption. Qui a jamais entendu dire que Monsieur Lavoie ait pris une semaine de congé ? A peine trouvait-il le temps de faire les visites nécessaires à sa famille. Tout son temps, il le donnait à ses paroissiens, aux âmes qui lui avaient été confiées, et qu'il aimait d'un amour d'autant plus vrai que plus surnaturel ! Et c'est parce qu'il les aimait d'un amour surnaturel, que si volontiers il leur procurait l'avantage de pouvoir s'adresser à d'autres prêtres, dans la crainte qu'il avait d'en gêner un certain nombre, et convaincu qu'un autre pouvait mieux réussir que lui dans la direction des âmes. Et c'est pour cela que le passage d'un confrère au presbytère devenait l'occasion d'un appel de ses paroissiens au confessionnal, toutes les fois que la chose était possible.

Dévoué, il le fut jusqu'à la fin, et ne peut-on pas dire qu'il est mort victime de son zèle ? S'il avait su s'arrêter dès le commencement de sa maladie, comme d'autres il eût pu vaincre le mal ; mais quand il dût s'aliter, il avait déjà trop compromis ses forces. Il fallut l'opposition énergique de son entourage



pour l'empêcher de courir au secours de ses paroissiens malades, alors que son état était devenu très critique, et on dut lui annoncer que c'était son tour de mourir. Ce fut un coup terrible pour ce brave curé encore si actif, si généreux, et il paya son tribut à la nature. La lutte fut ardente, mais la foi invincible de ce prêtre eût tôt fait de remporter la victoire. Ses larmes cessèrent, ses regrets prirent fin ; le calme le plus parfait revint dans cette âme si bien préparée à subir les jugements de son Dieu. Il eut la consolation de revoir quelques heures avant sa mort ses deux frères aimés — c'était toute sa famille ; — il eut la grâce d'être assisté par quatre prêtres, dont l'un lui administra les derniers secours de notre sainte religion au moment même où son âme s'envolait vers le bon Dieu.

Paroissiens de Sainte-Marguerite, vous avez perdu un bon père. Pendant dix-sept ans, il a travaillé sans compter au salut de vos âmes, et, vous le savez, il ne s'est pas enrichi à votre service. Sa récompense sur la terre, il la voulait dans la satisfaction du devoir accompli et dans le secours de vos prières. Ne les lui ménagez pas, et unissez vos supplications à celles de ses frères dans le sacerdoce qui le regrettent avec vous, pour qu'il reçoive au plus tôt, dans le ciel, la récompense de son travail et de ses vertus.

UN CONFRÈRE

---

### LES LIVRES

M. G. MUGNIER. *Aux paysans du front*. Paris (Bloud et Gay, 3 rue Garancière), Vol. de 180 pages.

Monsieur François Veillot, dans la préface qu'il a écrite, tout en se refusant, au livre de M. G. Mugnier, paysan du front, intitulé *Aux Paysans du Front* a dit l'essentiel sur cette mission de la terre de France, et sur l'avenir de la " grande France rurale ". " Les champs, écrit-il, ont besoin d'hommes complets. Ne disons pas seulement que la terre réclame des bras ; elle appelle des cervaux et des cœurs. Elle ne se donne pleinement qu'à celui qui la comprend et qui l'aime. " Il ajoute à bon droit que cet ouvrage est fait pour faire comprendre et aimer cette terre de France que " les Paysans de France " ont " contribué pour une part décisive et prépondérante " à défendre et libérer de l'envahisseur. Ce livre est écrit pour le paysan, adressé au paysan, redisant l'effort et l'importance du paysan, et, composé en quelque manière avec la collaboration du paysan par qui connaît et aime son sujet, est le bréviaire de la France rurale, son programme d'avenir ; il est le livre d'or des hommes de la terre française.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 " 1917    | 530      | 38,872                  | 74,347   | 1,231,078.97 |
| 30 juin 1918 | 555      | 39,910                  | 75,540   | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

---

---

# EMPRUNT de la VICTOIRE

Lettres adressées à Mr. A.-F. Frigon, président du Comité Provincial, de l'Emprunt de la Victoire.

LETTRE DU CARDINAL BEGIN

CHER MONSIEUR,

L'Emprunt de la Victoire, que vous êtes chargé d'organiser dans un comté de mon diocèse, me paraît fournir à notre peuple une excellente occasion de faire un placement d'argent qui offre au prêteur les plus solides garanties de sécurité. De plus la participation à cet emprunt constitue un acte de saine économie et de clairvoyant patriotisme.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à recommander votre entreprise à tous ceux qui seront capables d'y prendre part. J'invite, en particulier, messieurs les curés à vous donner, dans leurs paroisses respectives, l'appui de leur autorité et le concours qu'ils jugeront le plus propre à favoriser votre travail.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) L.-N. card. BÉGIN,  
*Arch. de Québec.*

LETTRE DE MGR BRUCHESI

Montréal, 17 oct. 1918

M. A.-F. Frigon,

Montréal.

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois relativement au nouvel Emprunt de la Victoire.

J'ai reçu également une copie de la lettre que Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, a adressée à ce sujet aux organisateurs de l'Emprunt dans son diocèse. Je partage les idées et les sentiments de notre vénéré chef hiérarchique, et sa lettre, je la fais mienne. Vous pourrez donc en user comme vous le jugerez à propos dans le diocèse de Montréal.

Votre bien dévoué,

(Signé) PAUL,  
*Arch. de Montréal.*

---

---

**SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE**  
**USEZ DE VOTRE INFLUENCE**  
**ET FAITES SOUSCRIRE LES AUTRES**

---

---

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Côte d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN

QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

**Les promesses du Sacré Cœur expliquées**, par le R. P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

---

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

---

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Fortes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.